



Compte-rendu de la visio-conférence entre les OS et la Direction

10 janvier 2022 11 H

OS participantes : CGT – CFDT- FO- Solidaires

- **Cas Covid**

Nous sommes à 76 cas COVID à la DDFiP 49 depuis le début de la pandémie dont 24 dans les deux dernières semaines (12 par semaine).

Concernant les cas contacts, la Direction a comptabilisé 143 cas contacts depuis le début de la pandémie dont 23 dans les deux dernières semaines. C'est le médecin du travail qui détermine les cas contacts au travail et qui détermine la zone à désinfecter dans les locaux.

- **Équipements**

80 % des collègues sont équipés en ordinateur portable. 25 demandes ont été reçues tout récemment à la Direction, actuellement ils n'ont que 12 ordinateurs portables. Un arbitrage va donc être fait ; la Direction va passer commande pour satisfaire toutes les demandes.

- **Télétravail**

Le recensement se fait désormais par Bercy, via l'application SIRHIUS.

La Direction n'avait pas encore les chiffres officiels de la semaine dernière mais M Derrac a pu nous dire qu'environ 20 % des agents étaient 3 jours en télétravail la semaine dernière ; et que le maximum sur 1 jour a été 40 % d'agents en télétravail.

Pour le moment, M Derrac ne souhaite pas imposer le télétravail : « si un agent ne veut pas télétravailler, il ne télétravaille pas ». Par contre, le chef de service ne doit pas être un frein au télétravail. Ainsi, l'inverse est vrai, si un agent veut télétravailler, il doit télétravailler ; évidemment, en lien avec les contraintes de l'organisation du service et sa possibilité à être autonome au travail.

La CGT Finances Publiques est pour le télétravail en tant que geste barrière actuellement, nous préférons d'ailleurs comme terme, le travail confiné. Pour autant, le télétravail doit être fait sur la base du volontariat. Si tu rencontres des difficultés concernant le télétravail, n'hésite à nous contacter.

- **Vigiles**

M Derrac nous a indiqué qu'un vigile a été recruté pour l'accueil de la Cité administrative d'Angers. Il devrait commencer ce jour ou demain, et sera présent tout le mois de janvier. Il sera là pour réguler le nombre de personnes au sein de l'accueil et pour faire respecter les gestes barrières. M Derrac indique que le besoin n'existe pas à Baugé et à Segré. Pour Cholet et Saumur, il a contacté les chefs de service, qui pour l'instant ont précisé ne pas avoir besoin de vigile. Mais si la situation évolue, le recrutement pourra être fait.

- **Masques**

Le médecin du travail n'est pas favorable aux masques FFP2 pour les agents des finances publiques, et notamment ceux qui travaillent à l'accueil. Il est difficile à porter et l'usage n'est pas recommandé pour ces collègues.

La CGT Finances Publiques 49 a redemandé à M Derrac d'intervenir auprès de la préfecture. En effet, c'est elle qui a fourni les derniers masques lavables (noirs). Nous avons demandé des masques chirurgicaux. M Derrac, nous a d'abord répondu qu'il verrait avec les crédits du CHS CT ; au vu de notre insistance, il s'est engagé à contacter la préfecture pour faire une demande de masques chirurgicaux et d'auto-tests !

- **Horaires / Autorisation d'absence**

La Direction va voir s'il est possible pour les agents d'arriver au travail à 7 H et partir à 15 H 30 pour éviter les brassages dans les transports en commun.

Par ailleurs, M Guérineau nous a informé que les agents ont le droit à une autorisation d'absence pour aller faire un test Covid à son enfant s'il est cas contact (à l'école notamment!).

Pour terminer, la Direction a confirmé que les formations sont maintenues en présentiel.

N'hésite pas à nous contacter si tu rencontres des problèmes, si tu as des questions.

La CGT Finances Publiques 49 est à vos côtés.